

## Avions : la grande arnaque du plan antibruit

### L'événement

LES RIVERAINS d'Orly vont devoir sortir le carnet de chèques s'ils veulent un jour s'équiper de double vitrage pour soulager leurs tympanes. Non seulement les délais d'attente sont très longs et l'argent manque, mais le futur Plan de gêne sonore (PGS, voir *infographie*) d'Orly ne devrait pas faire beaucoup d'heureux. Ce plan au nom barbare désigne la carte des habitants les plus gênés par le bruit des avions, et leur donne théoriquement droit à des subventions pour l'insonorisation.

Ce matin, le nouveau PGS sera soumis à l'avis de la Commission consultative d'aide aux riverains d'Orly. Et bon nombre d'élus et d'associations ont la ferme intention de dénoncer une « gigantesque arnaque ». Autour de l'aéroport, il existe deux cartes du bruit. La première, le plan d'exposition au bruit (PEB), qui date de 1975 et anticipe les nuisances aériennes sur dix à quinze ans. Dans ce périmètre, la construction de logements est interdite ou limitée selon le niveau du bruit. La seconde, le plan de gêne sonore, est la carte des nuisances réellement subies. Le dernier PGS remontait à 1995. Mais depuis, le trafic aérien a généré de nouvelles nuisances et il fallait le revoir. Annoncé en grande pompe voilà un an, le nouveau PGS englobe 44 004 logements, dont 12 950 en Essonne. C'est 7 558 de plus qu'en 1995. « Ce chiffre est trompeur, dénonce Nicolas Dupont-Aignan, le député-maire UMP de Yerres. Car les autorités se sont bien gardées de rappeler que les logements inclus également dans le PEB et construits après 1975 n'y auront pas droit. Cela concerne un nombre énorme d'habitations ! » Le PEB étant censé contrôler l'urbanisation, on considère que les logements qui y sont construits n'ont pas le droit aux aides. Janvry, Saint-Jean-de-Beauregard, Les Ulis, Yerres ou Nozay devraient être de ceux qui échapperont à ce couperet. En revanche, les habitants de certains quartiers de Villebon, Chilly-Mazarin, ou Crosnes, par exemple, n'auront droit à rien si leur maison est construite après 1975... « Impossible de connaître aujourd'hui le nombre de logements qui seront réellement subventionnés, confie Daniel Lacambre, du Collectif Orly. Cela devrait être sept à huit fois moins que nécessaire. La faute revient aux élus. Beaucoup ont laissé les promoteurs construire dans le PEB sans informer correctement les nouveaux arrivants. Quand ces habitants vont comprendre qu'ils n'ont droit à rien, ce sera monstrueux ! » Non seulement les ayants droit aux subventions seront peu nombreux, mais les « chanceux » risquent d'attendre bien longtemps l'argent. Ce matin, les protestataires demanderont donc des comptes aux représentants de l'Etat. Et certains vont jusqu'à contester la légalité du futur PGS. « Depuis 1994, le trafic est limité à 250 000 créneaux horaires, soit environ 200 000 mouvements, souligne Nicolas Dupont-Aignan. Or le PGS a retenu le chiffre de 250 000 mouvements. Inadmissible ! Si le préfet du Val-de-Marne signe en l'état, j'attaquerai en justice. » De son côté, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires a écrit au préfet de région pour attirer son attention sur ce risque d'illégalité.

Stéphanie Auguy

Le Parisien , jeudi 14 octobre 2004